

**Remplacements et extensions ordinaires des réseaux
des Services industriels**

Crédits-cadre annuels 2008

Préavis N° 2007/55

Lausanne, le 18 octobre 2007

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'octroi, pour l'exercice 2008, d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 22'700'000 francs destiné à couvrir les frais de remplacement et d'extension des différents réseaux de distribution des Services industriels (SIL).

2. Préambule

Pour éviter une inflation de préavis, permettre une plus grande rapidité d'intervention en supprimant les délais d'obtention de crédits spécifiques et offrir la souplesse d'intervention nécessaire pour faire face aux circonstances imprévisibles et aux cas d'urgence, les SIL présentent une demande groupée de crédits annuels.

Par « remplacements et extensions ordinaires », il faut entendre l'ensemble des travaux accomplis annuellement sur les réseaux de distribution (gaz, chauffage urbain, électricité et multimédia). Ils peuvent se résumer comme suit :

- remplacement d'installations vétustes ou de calibre insuffisant ;
- modifications et prolongements de tracés ;
- pose de nouvelles conduites ;
- remplacement et pose de nouveaux compteurs ;
- remplacement et modification de l'éclairage public ;
- extension du réseau électrique (postes MT/BT et câbles).

Les montants alloués pour les remplacements et extensions ordinaires sont considérés comme des crédits-cadre, subdivisés en projets distincts, qui sont ouverts en fonction des différents travaux à entreprendre durant l'année. L'ouverture d'un projet à valoir sur le crédit de réfection et d'extension d'une année échue n'est pas autorisée. Ces projets sont exploités comme des crédits d'investissement.

3. Situation des crédits-cadre annuels ouverts au 26 septembre 2007

3.1. Remarques préliminaires

Certains chantiers ne seront achevés qu'en 2008, voire en 2009. L'utilisation prolongée sur plusieurs années de certains sous-crédits s'explique principalement par les raisons suivantes :

- les travaux correspondant à des demandes de sous-crédits formulées en fin d'année ne peuvent bien évidemment n'être achevés que l'année suivante ;
- certains chantiers, en raison de leur taille ou des conditions de travail rencontrées sur le terrain, peuvent être retardés de plusieurs années ;
- les travaux qui impliquent le concours de plusieurs administrations et entreprises privées (État, communes, Swisscom, etc.) sont fréquemment ajournés pour une raison propre à l'un ou l'autre de ces intervenants ;
- enfin, les retards apportés dans la construction de bâtiments ou de lotissements obligent régulièrement les SIL à reporter les travaux de raccordement prévus pour leur alimentation en énergie.

Pour la forme, notons encore que tous les montants qui figurent ci-dessous sont libellés en francs.

3.2. Service du gaz et du chauffage à distance

3.2.1. Distribution de gaz

Année	Crédit octroyé	Montants payés et engagés	Remarques
2004	¹ 6'600'000.-	6'269'609.-	
2005	² 8'380'000.-	8'134'938.-	
2006	10'200'000.-	10'100'608.-	
2007	³ 9'450'000.-	6'419'389.-	

¹ y compris crédit complémentaire de 1'500'000 francs, préavis n° 2004/28 du 1^{er} juillet 2004

² y compris crédit complémentaire de 880'000 francs, préavis n° 2005/69 du 22 septembre 2006

³ y compris transfert de 950'000 francs du chauffage à distance selon communication à la Commission des finances du 17 juillet 2007

3.2.2. Contracting énergétique

Année	Crédit octroyé	Montants payés et engagés	Remarques
2005	500'000.-	64'696.-	Projets retardés à Vers-chez-les-blanc suite à des oppositions lors de la mise à l'enquête.
2006	100'000.-	.-	Retards dus à la réélaboration avec les différents intervenants des projets à Vers-chez-les-Blanc.

3.2.3. Chauffage à distance

Année	Crédit octroyé	Montants payés et engagés	Remarques
2003	1'400'000.-	1'042'200.-	
2005	2'200'000.-	2'190'649.-	
2006	5'000'000.-	3'343'034.-	Réfection de la conduite rue du Vallon – route du Pavement reportée suite à des négociations avec un client.
2007	¹ 5'050'000.-	2'563'163.-	

¹ déduction faite de 950'000 francs transférés au gaz selon communication à la Commission des finances du 17 juillet 2007

3.3. Service de l'électricité

Les crédits octroyés et les montants payés et engagés du service de l'électricité comprennent les frais de personnel et les intérêts intercalaires. Cette manière de procéder est indispensable pour la détermination de la rémunération de l'acheminement de l'énergie (timbre d'acheminement). Dès 2007, la forte diminution du crédit octroyé à l'électricité dans le cadre du préavis des extensions ordinaires est due au fait que le renouvellement du réseau est financé par un préavis distinct.

Année	Crédit octroyé	Montants payés et engagés	Remarques
2003	9'700'000.-	9'057'468.-	Les frais de personnel prévus pour un montant de 4'269'000.- ont été surévalués.
2004	7'750'000.-	6'955'074.-	Les frais de personnel prévus pour un montant de 3'411'000.- ont été surévalués.
2005	¹ 8'620'000.-	7'239'942.-	Les frais de personnel prévus pour un montant de 2'140'000.- ont été surévalués.
2006	² 9'659'000.-	8'346'930.-	
2007	1'900'000.-	787'677.-	

¹ y compris crédit complémentaire de 870'000 francs, préavis n° 2005/69 du 22 septembre 2005

² y compris crédit complémentaire de 1'959'000 francs, préavis n° 2006/38 du 27 juillet 2006

3.4. Service du multimédia

Année	Crédit octroyé	Montants payés et engagés	Remarques
2005	1'400'000.-	1'204'686.-	
2006	1'599'000.-	1'642'341.-	
2007	1'900'000.-	1'590'183.-	

4. Extensions ordinaires 2008

A l'instar du service de l'électricité, les extensions ordinaires du service du gaz et du chauffage à distance comprennent, dès cette année, les achats des compteurs.

L'ouverture ou non des chantiers d'extension est tributaire des décisions prises par les différents services des SIL, la direction des Travaux, les communes alimentées en énergies, l'Etat de Vaud et Swisscom.

Les facteurs qui influenceront probablement sur les décisions en 2008 sont les suivants :

- les différents programmes des administrations et des entreprises privées relatifs aux travaux de fouilles à exécuter ;
- l'avancement des études ;
- la disponibilité du personnel ;
- les modifications de tracés ;
- les demandes imprévisibles de raccordements d'immeubles ou de lotissements ;
- la réfection des chaussées.

Ces facteurs d'incertitude rendent très aléatoire une planification détaillée. Dans ces conditions, la Municipalité renonce à présenter une liste exhaustive des chantiers prévus et sollicite de votre Conseil les crédits globaux suivants :

Service du gaz et du chauffage à distance

Réseau de distribution du gaz

Remplacements de canalisations :

- à Lausanne	3'210'000.-	
- hors Lausanne	<u>4'655'000.-</u>	7'865'000.-

Poses de nouvelles canalisations :

- à Lausanne	270'000.-	
- hors Lausanne	<u>1'995'000.-</u>	2'265'000.-

Achat de compteurs :

- Renouvellement et développement	<u>370'000.-</u>
---	------------------

Total	<u><u>10'500'000.-</u></u>
-------------	----------------------------

Réseau du chauffage urbain

Remplacements de canalisations à Lausanne	530'000.-
---	-----------

Raccordements d'immeubles à Lausanne	6'140'000.-
--	-------------

Achat de compteurs :

- Renouvellement et développement	<u>330'000.-</u>
---	------------------

Total	<u><u>7'000'000.-</u></u>
-------------	---------------------------

Service de l'électricité

Réseaux de distribution

Réseau de Lausanne

- Développement du réseau moyenne et basse tensions	2'090'000.-
- Achat et remplacement de compteurs	410'000.-
- Extension et remplacement du réseau de l'éclairage public	700'000.-

Total **3'200'000.-**

(Le total ci-dessus comprend des intérêts intercalaires et des frais de personnel pour 820'000 francs.)

Des recettes d'investissement (finances d'équipement) seront facturées en 2008 pour un montant estimé à 1,1 million de francs et portées en amortissement.

Service du multimédia

Développement du réseau, raccordements du télé-réseau et télécom .. **2'000'000.-**

Des recettes d'investissement (participations des propriétaires) seront facturées en 2008 pour un montant estimé à 500'000 francs et portées en amortissement.

Les investissements détaillés ci-dessus permettront au secteur du gaz et au secteur du chauffage à distance d'augmenter leurs ventes annuelles respectivement de 56'000 et 17'830 MWh. Le service du multimédia, pour sa part, en retirera des revenus annuelles supplémentaires de 500'000 francs.

Selon la demande de la Commission permanente des finances dans son rapport d'examen du préavis des extensions ordinaires de 1998, nous présentons ci-dessous la répartition des dépenses selon les critères du développement des réseaux et de leur entretien.

	Réseau de distribution du gaz	Réseau du chauffage à distance	Réseau de distribution de l'électricité	Multimédia	Total
Développement des infrastructures	2'505'000.-	6'340'000.-	2'545'000.-	2'000'000.-	13'390'000.-
Entretien des infrastructures	7'995'000.-	660'000.-	¹ 655'000.-		9'310'000.-
Total	10'500'000.-	7'000'000.-	3'200'000.-	2'000'000.-	22'700'000.-
Recettes d'investissement attendues	.-	.-	1'100'000.-	500'000.-	1'600'000.-

¹ Eclairage public et compteurs

5. Plan des investissements

Le montant du crédit nécessaire à la réalisation de ces extensions figure au plan des investissements pour les années 2008 et 2009 pour un montant de 22'700'000 francs.

6. Conséquences sur le budget

Nous donnons ci-dessous les bénéfices attendus des investissements après complète réalisation, avec un coût des avances faites par la Commune de 5 %.

	Réseau de distribution du gaz	Réseau du chauffage à distance	Réseau de distribution de l'électricité	Multimédia	Total
Taux d'amortissement	3.5 %	10.0 %	3.3-5.0 %	100.0 %	
<u>Développement des infrastructures</u>					
Marge annuelle brute supplémentaire	1'400'000.-	680'000.-	250'000.-	500'000.-	2'830'000.-
Charges financières constantes	-148'000.-	-792'000.-	-94'000.-	¹ -.-	-1'034'000.-
Résultat sur développement	1'252'000.-	-112'000.-	156'000.-	500'000.-	1'796'000.-
<u>Entretien des infrastructures</u>					
Charges financières constantes	-473'000.-	-83'000.-	-24'000.-	-.-	-580'000.-
Réduction de charges financières ²	-248'000.-	-.-	155'000.-	-.-	-93'000.-
Total	531'000.-	-195'000.-	287'000.-	500'000.-	1'123'000.-

¹ L'amortissement des dépenses prévues du Multimédia de 1.5 mio de francs sera fait dans l'année où celles-ci seront effectuées. De ce fait, plus aucune charge financière n'apparaît durant l'exploitation du réseau.

² Cette réduction est réalisée naturellement par l'amortissement total de travaux d'entretien faits antérieurement.

7. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis n° 2007/55 de la Municipalité du 18 octobre 2007 ;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 22'700'000 francs pour couvrir, durant l'exercice 2008, les frais de remplacement et d'extension des différents réseaux des services, somme à porter au débit des comptes suivants du bilan :

Réseaux du service du gaz et du chauffage à distance	17'500'000.–
Réseaux du service de l'électricité	3'200'000.–
Réseau du service multimédia	2'000'000.–
Total	22'700'000.–

2. d'autoriser la Municipalité à calculer et enregistrer en fonction des dépenses réelles les charges d'intérêts et d'amortissements ainsi que les prestations de personnel internes relatives à ces investissements.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Philippe Meystre